



**AKTO**

**Le contrat  
d'apprentissage,**

**du remplissage à la  
transmission à l'OPCO**


Version mai 2026

# Sommaire

1

Comment remplir  
son CERFA ? 

2

Focus sur la gestion  
des avenants 

3

Les éléments nécessaires au  
traitement du CERFA 

**1**

**COMMENT REMPLIR SON CERFA ?**

# Présentation du CERFA

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES**

**Contrat d'apprentissage**  
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

**cerfa**  
N° 10103\*14

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa avant de remplir ce document)

**Mode contractuel de l'apprentissage**  
 employeur privé  employeur « public »\*

**L'EMPLOYEUR**

Nom et prénom ou dénomination : N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :  
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :  
N° : Voie : Employeur spécifique :  
Complément : Code activité de l'entreprise (APE) :  
Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :  
Commune :  
Téléphone : Code IDCC de la convention collective applicable :  
Courriel :

\*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

**L'APPRENTI(E)**

Nom de naissance de l'apprenti(e) :  
Nom d'usage :  
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :  
NIR de l'apprenti(e) :  
Date de naissance : / /  
Sexe :  M  F  
Département de naissance :  
Commune de naissance :  
Adresse de l'apprenti(e) :  
N° : Voie :  
Complément : Nationalité : Régime social :  
Code postal : Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau :  
Commune :  Oui  Non  
Téléphone : Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur  
Courriel : handicapé :  Oui  Non  
Si non, bénéficiez-vous de droits attachés à la RQTH\*\* :  
Équivalence jeunes :  Oui  Non  
Extension BOE :  Oui  Non  
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)  
Nom de naissance et prénom :  
Situation avant ce contrat :  
Adresse du représentant légal :  
N° : Voie :  
Complément : Dernier diplôme ou titre préparé :  
Code postal : Dernière classe / année suivie :  
Commune : Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :  
Courriel :  
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
Déclare avoir un projet de création ou de reprise  
d'entreprise :  Oui  Non

\*\* Reportez-vous à la page 4 de la notice pour en savoir plus sur les droits attachés à la RQTH

**LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**

Maître d'apprentissage n°1  
Nom de naissance :  
Prénom :  
Date de naissance : / /  
Courriel :  
Emploi occupé :  
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
 L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

Maître d'apprentissage n°2  
Nom de naissance :  
Prénom :  
Date de naissance : / /  
Courriel :  
Emploi occupé :  
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

**LE CONTRAT**

Type de contrat ou d'avenant : Type de dérogation :  
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :  
Date de conclusion : Date de début d'exécution du contrat : Date de début de formation pratique chez l'employeur :  
Si avenant, date d'effet : Durée hebdomadaire du travail :  
Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : heures minutes  
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  Oui  Non

**Rémunération**  
\*Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)  
1<sup>ère</sup> année, du / / au / / : % du \* ; du / / au / / : % du \*  
2<sup>ème</sup> année, du / / au / / : % du \* ; du / / au / / : % du \*  
3<sup>ème</sup> année, du / / au / / : % du \* ; du / / au / / : % du \*  
4<sup>ème</sup> année, du / / au / / : % du \* ; du / / au / / : % du \*

**Salaire brut mensuel à l'embauche :** Caisse de retraite complémentaire :  
Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :

**LA FORMATION**

CFA d'entreprise :  Oui  Non Diplôme ou titre visé par l'apprenti :  
Dénomination du CFA responsable : Intitulé précis :  
N° UAI du CFA : Code du diplôme :  
N° SIRET CFA : Code RNCP :  
Adresse du CFA responsable :  
N° : Voie :  
Complément :  
Code postal :  
Commune :  
 Si le CFA responsable est le lieu de formation principal cochez la case ci-contre  
Durée de la formation : heures  
Dont heures de formation à distance  
Lieu principal de réalisation de la formation si différent du CFA responsable :  
Dénomination du lieu de formation principal :  
N° UAI :  
N° SIRET :  
Adresse du lieu de formation principal :  
N° : Voie :  
Complément :  
Code postal :  
Commune :  
Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :  
Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

**CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT**

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :  
Date de réception du dossier complet : / / Date de la décision : / /  
N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur les traitements de données, reportez-vous à la notice N°51649#09

Formulaire disponible :  
[Formulaire service public](#)  
[Cerfa 10103.14](#)

# Remplissage du contrat de haut en bas

**TOUTES LES INFORMATIONS SONT IMPORTANTES : VOUS DEVEZ TOUT RENSEIGNER**

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contrat d'apprentissage**  
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

  
N° 10103\*14

(Lire **ATTENTIVEMENT** la notice Cerfa avant de remplir ce document)

**Mode contractuel de l'apprentissage** 

**L'EMPLOYEUR**

employeur privé       employeur « public »

1  
2  
3  
4

Sur le menu déroulant , préciser :

- 1 = à durée limitée
- 2 = dans le cadre d'un CDI
- 3 = entreprise de travail temporaire
- 4 = activités saisonnières à deux employeurs

Nouveau cerfa 07/25

# Renseignements concernant l'employeur

Type d'employeur	
<b>Privé</b>	<b>Public</b>
11 Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle	21 Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
12 Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés	22 Commune
13 Entreprises dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole	23 Département
14 Profession libérale	24 Région
15 Association	25 Etablissement public hospitalier
16 Autre employeur privé	26 Etablissement public local d'enseignement
	27 Etablissement public administratif de l'Etat
	28 Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
	29 Autre employeur public
	30 Etablissement public industriel et commercial

**Adresse de l'établissement d'exécution du contrat**  
Il s'agit du lieu principal d'exécution du contrat et non du siège social de l'entreprise ou du lieu de gestion

**L'EMPLOYEUR**

employeur privé       employeur « public »\*

**Nom et prénom ou dénomination :** \_\_\_\_\_

**Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :**

N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Complément : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :** \_\_\_\_\_

Type d'employeur : \_\_\_\_\_

Employeur spécifique : \_\_\_\_\_

Code activité de l'entreprise (APE) : \_\_\_\_\_

Effectif total salariés de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Code IDCC de la convention collective applicable : \_\_\_\_\_

\*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

L'effectif renseigné est celui de l'entreprise dans sa globalité et non celui de l'établissement d'exécution du contrat.

- Employeur spécifique**
- 1 - Entreprise de travail temporaire
  - 2 - Groupement d'employeurs
  - 3 - Employeur saisonnier
  - 4 - Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
  - 0 - Aucun de ces cas

**Code IDCC**  
Identifiant de la convention collective de branche applicable par l'établissement dans le cadre de l'exécution du contrat ou à défaut de la convention d'entreprise (non adaptative d'une convention de branche) ou enfin dans le cas de certaines grandes entreprises du code du statut. **Ce code peut être obtenu sur le site de France Compétences (<https://quel-est-monopco.francecompetences.fr/>)**. S'il n'y a pas de convention collective, veuillez indiquer le code 9999 ; si la convention collective est en cours de négociation, veuillez indiquer le code 9998. **Pour plus de précision sur l'IDCC applicable, consultez le Guide du déclarant URSSAF : <https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/guides.html>**



**Le code APE (code d'activité française) ou le Code NAF (nomenclature d'activité française) c'est la même chose ! 4 chiffres et 1 lettre. Délivrée par l'INSEE lors de l'immatriculation de l'entreprise.**

**C'est un numéro d'identification unique attribué à chaque établissement. Pour obtenir le numéro SIRET, il faut se rendre sur le site de l'INSEE ou SIRENE dans la rubrique « avis de situation de votre entreprise » qui permet d'obtenir l'ensemble des numéros SIRET**

# Renseignements concernant l'apprenti(e)

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Nom d'usage :	
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :	
NIR de l'apprenti(e) :	Date de naissance : / /
Adresse de l'apprenti(e) :	
N° : Voie :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Complément :	Département de naissance :
Code postal :	Commune de naissance :
Commune :	Nationalité : Régime social :
Téléphone :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau :
Courriel :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si non, bénéficiez-vous de droits attachés à la RQTH* :	
Équivalence jeunes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Extension BOE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Situation avant ce contrat :	
Nom de naissance et prénom :	
Dernier diplôme ou titre préparé :	
Dernière classe / année suivie :	
Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :	
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	
Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
** Reportez-vous à la page 4 de la notice pour en savoir plus sur les droits attachés à la RQTH	

NIR = Numéro de Sécurité Sociale

- Déclare bénéficiaire de la Reconnaissance Travailleur Handicapé :
- RQTH
  - Equivalence jeunes
  - Extension BOETH

New

Nationalité :

- 1 Française
- 2 Union européenne
- 3 Si hors union européenne

S'assurer que le salarié étranger non citoyen européen, dispose des conditions nécessaires à la conclusion du contrat d'apprentissage.

Régime social : Indiquez

- 1 si MSA (mutualité sociale agricole)
- 2 si URSSAF (régime général)

Selon le régime de l'employeur

Situation avant contrat :

- 1 Scolaire
- 2 Prépa apprentissage
- 3 Etudiant
- 4 Contrat d'apprentissage
- 5 Contrat de professionnalisation
- 6 Contrat aidé
- 7 En formation au CFA sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant conclusion d'un contrat d'apprentissage (L6222-12-1 du code du travail)
- 8 En formation, au CFA sans contrat sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, à la suite d'une rupture d'un précédent contrat (5° de L6231-2 du code du travail)
- 9 Autres situations sous statut de stagiaire de la formation professionnelle
- 10 Salarié
- 11 Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à France Travail)
- 12 Inactif

Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : Joindre la déclaration sur l'honneur avec le contrat

New

# Renseignements concernant l'apprenti(e) (suite)

## Diplômes et titres de l'apprenti

### Diplôme ou titre de niveau bac +5 et plus :

- 80 Doctorat
- 73 Master
- 75 Diplôme d'ingénieur
- 76 Diplôme d'école de commerce
- 71 Master professionnel/DESS
- 72 Master recherche/DEA
- 73 Master indifférencié
- 74 Diplôme d'ingénieur, diplôme d'école de commerce
- 79 Autre diplôme ou titre de niveau bac+5 ou plus
- Diplôme ou titre de niveau bac +3 et 4
- 61 1 ère année de Master
- 62 Licence professionnelle
- 63 Licence générale
- 64 Bachelor Universitaire de technologie BUT
- 69 Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4

### Diplôme ou titre de niveau bac +2 :

- 54 Brevet de Technicien Supérieur
- 55 Diplôme Universitaire de technologie
- 58 Autre diplôme ou titre de niveau bac+2

### Diplôme ou titre de niveau bac :

- 41 Baccalauréat professionnel
- 42 Baccalauréat général
- 43 Baccalauréat technologique
- 44 Diplôme de spécialisation professionnelle
- 49 Autre diplôme ou titre de niveau bac

### Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP :

- 33 CAP
- 34 BEP
- 35 Certification de spécialisation (ex-mention complémentaire)
- 38 Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP

### Aucun diplôme, ni titre :

- 25 Diplôme national du Brevet
- 26 Certificat de formation générale
- 13 Aucun diplôme ni titre professionnel

New

Parcours de formation antérieur de l'apprenti : La table « diplômes ou titres » ci-dessous est à utiliser pour compléter les champs « dernier diplôme ou titre préparé », « diplôme ou titre le plus élevé obtenu » ainsi que le champ « diplôme ou titre visé » de la rubrique « formation »

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Nom d'usage :	
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :	
NIR de l'apprenti(e) :	Date de naissance : / /
Adresse de l'apprenti(e) :	
N° : Voie :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Complément :	Département de naissance :
Code postal :	Commune de naissance :
Commune :	Nationalité : Régime social :
Téléphone :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Courriel :	Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)	
Nom de naissance et prénom :	
Adresse du représentant légal :	
N° : Voie :	Si non, bénéficiez-vous de droits attachés à la RQTH** : Équivalence jeunes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Complément :	Extension BOE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Code postal :	Situation avant ce contrat :
Commune :	Dernier diplôme ou titre préparé :
Courriel :	Dernière classe / année suivie :
	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :
	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
	Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

\*\* Reportez-vous à la page 4 de la notice pour en savoir plus sur les droits attachés à la RQTH

## Représentant légal :

Dans le cas d'un second représentant légal, renseigner en annexe libre et joindre au contrat

New

## Dernière année ou classe suivie par l'apprenti :

- 01 l'apprenti a suivi la dernière année du cycle de formation et a obtenu le diplôme ou titre
  - 11 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
  - 12 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
  - 21 l'apprenti a suivi la 2ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
  - 22 l'apprenti a suivi la 2ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
  - 31 l'apprenti a suivi la 3ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante, cycle adaptés)
  - 32 l'apprenti a suivi la 3ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
  - 40 l'apprenti a achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire (collège)
  - 41 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 3ème
  - 42 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 4ème
- Exemple : Avant le contrat d'apprentissage, le candidat, titulaire d'un baccalauréat général, était en première année de BTS qu'il souhaite poursuivre en apprentissage. Dans la rubrique « apprenti » indiquez « diplôme le plus élevé = 42 », « dernier diplôme ou titre préparé = 54 » et « dernière classe suivie = 11 ». Dans la rubrique formation, indiquez « diplôme ou titre visé = 54 ».

# Renseignements concernant le maître d'apprentissage

## Pour rappel, la désignation d'un maître d'apprentissage est obligatoire !

Le maître d'apprentissage peut être un salarié de l'entreprise, l'employeur lui-même ou le conjoint collaborateur de l'employeur.

Il doit être volontaire, majeur et offrir toutes les garanties de moralité.

Il doit remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et relevant du même domaine professionnel et Avoir exercé depuis 1 an la profession relative à la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.

OU

- Exercer depuis 2 années dans l'activité professionnelle relative à la qualification visée par le diplôme.

*Il convient de prendre en compte également les salariés suivis dans le cadre des contrats de professionnalisation ou de la PRO-A :*

- 3 contrats de professionnalisation ou PRO A
- 1 contrat d'apprentissage + 2 contrats de professionnalisation ou PRO A
- 2 contrats d'apprentissage + 1 contrat de professionnalisation ou PRO A

L'OPCO vérifie uniquement que l'employeur a bien certifié la compétence du maître d'apprentissage **en cochant la case prévue à cet effet sur le Cerfa**

Maître d'apprentissage n°2 :  
A renseigner si mise en place d'une équipe tutorale

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	
<b>Maître d'apprentissage n°1</b>	<b>Maître d'apprentissage n°2</b>
Nom de naissance : _____	Nom de naissance : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____	Date de naissance : ____ / ____ / ____
Courriel : _____	Courriel : _____
Emploi occupé : _____	Emploi occupé : _____
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____	Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____
<input type="checkbox"/> <b>L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</b>	

Courriel :  
Renseigner une adresse mail professionnelle ou privilégier un courriel dédié

### Nomenclature des diplômes par niveau :

- 3 CAP, BEP
- 4 Baccalauréat
- 5 DEUG, BTS, DUT, DEUST
- 6 Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise
- 7 Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
- 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches
- Si aucun renseigner par 0

# Renseignements concernant le contrat

## Si contrat initial, indiquez :

11 Si Premier contrat de l'apprenti

## Si succession de contrats, indiquez :

21 Si Renouvellement chez le même employeur

22 Si Contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un autre employeur

23 Si Contrat avec un apprenti dont le précédent contrat a été rompu

## Si modification du contrat en cours = avenant

### Indiquez :

31 Modification de la situation juridique de l'employeur

32 Changement d'employeur dans le cadre d'un contrat saisonnier

33 Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen de l'apprenti

34 Prolongation du contrat suite à la reconnaissance de l'apprenti comme travailleur handicapé

35 Diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti dans le cadre de l'article L. 6222-22-1 du code du travail

36 Autres changements : changement de maître d'apprentissage, de durée de travail hebdomadaire, réduction de durée, etc.

37 Modification du lieu d'exécution du contrat

38 Modification du lieu principal de réalisation de la formation théorique.

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :

Type de dérogation :

*à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat*

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

*A préciser même s'il a été fait dans une autre entreprise  
Se rapprocher d'AKTO pour l'obtenir si besoin*

## Une dérogation est demandée, indiquez :

11 Age de l'apprenti inférieur à 16 ans

12 Age supérieur à 29 ans : cas spécifiques prévus dans le code du travail

21 Réduction de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

22 Allongement de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

50 Cumul de dérogations

60 Autre dérogation

# Renseignements concernant le contrat (suite)

**Date de conclusion** : date à laquelle le **présent** contrat de travail (qu'il s'agisse d'un contrat initial ou d'un avenant) est **signé** par les deux parties.

**Date de début d'exécution** : Date du 1er jour où débute effectivement le contrat (peut être la date de début de formation pratique en entreprise ou en centre de formation). Exemples :  
- Un apprenti démarrant sa formation avant de conclure un contrat avec employeur ou ayant conclu un nouveau contrat après rupture du précédent ou lorsque la date de début de formation en entreprise démarre avant la formation en CFA

**Date de début de formation pratique chez l'employeur** : Date du 1er jour où débute effectivement la formation pratique chez l'employeur.

Date de conclusion :

(Date de signatures du présent contrat)

■ / ■ / ■

Date de début d'exécution du contrat :

■ / ■ / ■

Date de début de formation pratique chez l'employeur :

■ / ■ / ■

Si avenant, date d'effet : ■ / ■ / ■

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : ■ / ■ / ■

Durée hebdomadaire du travail :

■ heures ■ minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  Oui  Non

Fin du contrat d'apprentissage = lorsque c'est un CDD  
Fin de la période d'apprentissage = lorsque c'est un CDI

Avant l'embauche et pour trois ans, l'employeur doit évaluer les risques professionnels au sein de tous ses locaux, et faire une déclaration aux travaux réglementés auprès de l'inspection du travail pour l'ensemble de ses apprentis mineurs. Sans cette déclaration, il est interdit d'affecter des mineurs à des travaux dangereux.

**NOTA** Le contrat fixe la date de début de l'apprentissage, date qui ne peut être antérieure de plus de 3 mois, ni postérieure de plus de 3 mois, au début du cycle de formation que l'apprenti doit suivre en CFA

Jusqu'à 18 ans

La durée maximale du travail est de 8 heures par jour et 35 heures par semaines

Les heures supplémentaires ne sont pas autorisées (dérogations possibles au-delà de 16 ans, accordées par l'inspecteur du travail pour un maximum de 5 heures par semaine)

Après 18 ans

La durée de travail journalière est limitée à 10 heures par jour dans la limite de 35 heures par semaine. Elle peut cependant varier avec la convention collective.

L'apprenti peut effectuer des heures supplémentaires dans la limite de 48 heures sur une semaine ou 44 heures en moyenne sur 12 semaines.

## Renseignements concernant le contrat (suite)

Date de début d'exécution du contrat

Date de la fin de la première année si contrat de 2 ans (date de début + 12 mois)  
**Exemple** : du 15/09/2024 au 14/09/2025

Le salaire évolue à chaque changement de tranche d'âge, soit à 18, 21 ans et 26 ans.  
 Le changement prendra effet le premier jour du mois suivant la date d'anniversaire de l'apprenti(e)

**Rémunération**

\* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1 <sup>ère</sup> année, du	/	/	au	/	/	:	% du	*	;	du	/	/	au	/	/	:	% du	*
2 <sup>ème</sup> année, du	/	/	au	/	/	:	% du	*	;	du	/	/	au	/	/	:	% du	*
3 <sup>ème</sup> année, du	/	/	au	/	/	:	% du	*	;	du	/	/	au	/	/	:	% du	*
4 <sup>ème</sup> année, du	/	/	au	/	/	:	% du	*	;	du	/	/	au	/	/	:	% du	*

A remplir en fonction de l'année d'exécution du contrat et non de l'année de formation. Les dates présentes dans les périodes doivent correspondre aux dates de début et de fin de contrat.

Date de début de la 2<sup>ème</sup> année de contrat

Date de fin du contrat

### Grille de rémunération minimale

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti			
	< 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*
3 <sup>ème</sup> année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100% du SMIC*

**NOTA**

La convention collective appliquée par l'employeur ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables en termes de rémunération.  
 En cas de réduction de durée, les années non effectuées sont comptées pour la rémunération.  
*Exemple : un apprenti de 19 ans autorisé à effectuer un CAP en un an au lieu de deux sera rémunéré à hauteur de 51% du SMIC*  
 En cas de succession de contrats d'apprentissage, la rémunération ne peut être inférieure au minimum légal de la dernière année du précédent contrat.  
*Exemple : un apprenti de 20 ans qui suite à un BTS en apprentissage intègre une licence professionnelle sera rémunéré à hauteur de 51% du SMIC.*  
 En cas de redoublement, la rémunération est maintenue au niveau de l'année précédente.

## Renseignements concernant le contrat (suite)

**Salaire brut mensuel à l'embauche :**

Pour vous aider  [la calculatrice AKTO](#)

*Ne pas oublier de diviser par 12 le salaire brut annuel !*



**Salaire brut mensuel à l'embauche :**

,  €

**Caisse de retraite complémentaire :**

De l'entreprise !

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : ,  € / repas Logement : ,  € / mois Autre :

# Renseignements concernant la formation

LA FORMATION	
CFA d'entreprise : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti : _____
Dénomination du CFA responsable : _____	Intitulé précis : _____
N° UAI du CFA : _____	Code du diplôme : _____
N° SIRET CFA : _____	Code RNCP : _____
<b>Adresse du CFA responsable :</b>	<b>Organisation de la formation en CFA :</b>
N° : _____ Voie : _____	Date de début de formation en CFA : __ / __ / __
Complément : _____	Date prévue de fin des épreuves ou examens : __ / __ / __
Code postal : _____	Durée de la formation : _____ heures
Commune : _____	Dont _____ heures de formation à distance
<input type="checkbox"/> Si le CFA responsable est le lieu de formation principal cochez la case ci-contre	<b>Lieu principal de réalisation de la formation si différent du CFA responsable :</b>
Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :	Dénomination du lieu de formation principal : _____
	N° UAI : _____
	N° SIRET : _____
	<b>Adresse du lieu de formation principal :</b>
	N° : _____ Voie : _____
	Complément : _____
	Code postal : _____
	Commune : _____

Code RNCP :  
Indiquez le code afférent, **en chiffres**.  
Consulter le site Internet de France  
Compétences : [Vérifier ou rechercher une certification](#)

**Attention** : Date de début de la formation et non plus la date du cycle de formation.  
La date de début de formation en CFA correspond à la date d'entrée du jeune dans la formation même si le début du cycle de formation a été réalisé sous un autre statut.

**Champ dédié aux heures de formation à distance**

Renseignez le lieu de la formation, UAI et Siret si différent du CFA responsable.

A compléter avec le CFA ou avec les éléments présents sur la convention de formation par apprentissage conclue avec le CFA

# Signatures du contrat

**L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat**

Fait à :

*Signature de l'employeur*

*Signature de l'apprenti(e)*

*Signature du représentant légal  
de l'apprenti(e) mineur(e)*

**Cochez la case pour attester que vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat**

Les pièces justificatives doivent être demandées **AVANT** la signature du contrat :

- le titre ou le diplôme détenu par le maître d'apprentissage en rapport avec la qualification visée par l'apprenti ;
- les justificatifs d'expérience professionnelle du maître d'apprentissage ;
- l'avis favorable du recteur de l'académie, du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, lorsque le maître d'apprentissage n'a pas les titres ou diplômes requis ;
- la décision prise par le recteur de l'académie, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de réduire ou d'allonger la durée du contrat ;
- la décision prise par le recteur de l'académie, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de fixer le début de l'apprentissage hors période légale ;
- l'attestation d'ouverture d'un compte bancaire au bénéfice de l'apprenti-e mineur-e employé-e par un ascendant et précisant le lien de parenté ;
- la copie de la demande de dérogation, ou la dérogation si elle a déjà été délivrée, permettant l'utilisation de machines par l'apprenti ou son affectation à des travaux dangereux.

**Datez et signez avec l'apprenti(e) (et son représentant légal pour le mineur)**

**CONTRAT D'APPRENTISSAGE = CONTRAT DE TRAVAIL**

# 2 FOCUS SUR LES AVENANTS

# Modification juridique de l'employeur

Toute modification d'un élément essentiel du contrat d'apprentissage fait l'objet d'un avenant transmis à AKTO pour dépôt dans les mêmes conditions prévues que pour le dépôt initial.

LE CONTRAT	
Type de contrat ou d'avenant : <b>Concerne les codes 31 à 38</b>	Type de dérogation : <input type="text"/> <i>à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat</i>
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : <input type="text"/>	

**Même numéro DECA à conserver**

## 31- Modification juridique de l'employeur :

- ✓ Vous restez sur le **même dossier**
- ✓ Vous enregistrez l'avenant avec uniquement le code 31 et la date d'effet\*.
  - Vous effectuez les **modifications nécessaires en lien avec la situation juridique de l'entreprise** à savoir : SIREN, raison sociale, adresse, coordonnées et effectif si changement.
  - Modification du maître d'apprentissage si changement.

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat

# Prolongation contrat à la suite d'un échec

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : **Concerne les codes 31 à 38**

Type de dérogation :  à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Même numéro DECA à conserver

### 33 - Prolongation d'un contrat à la suite d'un échec à un examen :

- ✓ Vous restez sur le **même dossier**,
- ✓ **Ne pas modifier** la date de début du contrat initial,
- ✓ Vous **modifiez la date de fin** (celle-ci doit correspondre au + tard au lendemain de la date initiale du contrat),
- ✓ Vous **enregistrez l'avenant avec le code 33** et la **date d'effet\*** de l'avenant,
- ✓ Pensez à **ajouter la période supplémentaire sur le découpage rémunération.**

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat

#### Rémunération

\* Indiquer SMIC ou SMC (salarié minimum conventionnel)

1 <sup>ère</sup> année, du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*	;	du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*
2 <sup>ème</sup> année, du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*	;	du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*
3 <sup>ème</sup> année, du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*	;	du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*
4 <sup>ème</sup> année, du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*	;	du	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	:	<input type="text"/>	% du	<input type="text"/>	*

**⚠ Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée à la prolongation de la formation.**

# Prolongation d'un contrat à la suite d'une RQTH

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : **Concerne les codes 31 à 38**

Type de dérogation :  à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

### 34 - Prolongation d'un contrat à la suite d'une RQTH

- ✓ Vous restez sur le **même dossier**,
- ✓ Vous **modifiez la date de fin**,
- ✓ Vous **indiquez la situation de l'apprenti en situation de handicap**,
- ✓ Vous **enregistrez l'avenant avec le code 34 et la date effet\* de l'avenant**,

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat

**Même numéro DECA à conserver**

**⚠ Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée à la prolongation de la formation (avec éventuellement la majoration dans la limite de 4 000€)**

# Avenant pour diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : **Concerne les codes 31 à 38** Type de dérogation :  à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Même numéro DECA à conserver

### 35 - Avenant pour diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti dans le cadre de l'article L.6222-22-1 du code du travail :

Le texte prévoit qu'un apprenti engagé **dans la préparation d'un baccalauréat professionnel** peut, à sa demande ou à celle de son employeur :

- **au terme de la première année du contrat,**
- poursuivre sa formation en vue d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle, un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou un brevet professionnel agricole en un an.

Lorsque la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle, du certificat d'aptitude professionnelle agricole ou du brevet professionnel agricole appartient **au même domaine professionnel** que celle du baccalauréat professionnel initialement visée, **la durée du contrat ou de la période d'apprentissage est réduite d'une année.**

- ✓ Vous restez sur le **même dossier,**
- ✓ Vous **précisez le diplôme préparé et la durée du contrat,**
- ✓ Vous **enregistrez l'avenant avec le code 35 et la date d'effet\* de l'avenant.**

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat



**Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée au diplôme supplémentaire**

# Autres changements

## LE CONTRAT


Type de contrat ou d'avenant : **Concerne les codes 31 à 38** Type de dérogation :  à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :  ← **Même numéro DECA à conserver**

### 36 - Autres changements (changement CFA) :

- ✓ Vous restez sur le **même dossier**,
- ✓ Vous **enregistrez l'avenant avec le code 36** et la **date d'effet\* de l'avenant**,
- ✓ Vous **renseignez les informations liées au nouveau CFA**.

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat

 **Avenant obligatoirement accompagné de la nouvelle convention de formation**

### 36 - Autres changements

- ✓ Vous restez sur le **même dossier**,
- ✓ Vous **effectuez les modifications nécessaires**,
- ✓ Vous **enregistrez l'avenant avec le code 36** et la **date d'effet\* de l'avenant**.

\*la date d'effet ne peut être antérieure ou égale à la date de démarrage du contrat

**Avenant accompagné éventuellement d'une nouvelle convention de formation**

# 3

## LES ELEMENTS NECESSAIRES AU TRAITEMENT DU CERFA

# Les pièces obligatoires pour instruire le contrat

## UN CONTRAT N'ARRIVE JAMAIS SEUL !



- ✓ **Cerfa 10103** dûment complété et signé par l'employeur, l'apprenti et le CFA
- ✓ **Convention de formation par apprentissage** conclue entre le CFA et l'employeur

### Dans certains cas particuliers :

#### Dans le cas d'un aménagement de durée (Réduction/allongement) :

- ✓ Une convention tripartite (employeur, CFA, apprenti) justifiant de la réduction du contrat et du cycle de formation, dans le cas où cette convention réduirait le contrat à une durée < à 12 mois.

#### Dans le cas d'une mobilité internationale :

- ✓ La convention de mobilité

#### Dans le cas d'une formation confiée à un CFA interne de l'entreprise,

- ✓ Une annexe pédagogique et financière précisant l'intitulé, l'objectif et le contenu de l'action de formation, les moyens prévus, la durée et la période de réalisation, les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action ainsi que le prix.

#### Dans le cas d'un projet de création ou de reprise d'entreprise de l'apprenti(e) de plus de 29 ans

- ✓ Une déclaration sur l'honneur de l'apprenti relative à son projet, mentionnant l'importance de disposer de la qualification visée pour réaliser ce projet.

NOTA

L'employeur doit transmettre à son OPCO, le Cerfa 10103 signé au plus tard 5 jours ouvrables à compter de la date de début de contrat

NOTA

A compter de la réception des documents, l'OPCO doit se prononcer sur la prise en charge financière dans un délai de 20 jours

# Les points de contrôles d'instructions obligatoires de l'OPCO

## LES POINTS DE CONTRÔLES OBLIGATOIRES

- ✓ L'éligibilité du titre ou diplôme préparé à l'apprentissage
- ✓ L'éligibilité de l'apprenti,
- ✓ Le statut et la compétence du maître d'apprentissage,
- ✓ Le respect de la grille minimale de la rémunération de l'apprenti(e),
- ✓ L'absence de procédure d'opposition à l'engagement d'apprentis et/ou de suspension de l'exécution du contrat et d'interdiction de recrutement d'alternants,
- ✓ L'habilitation du CFA pour préparer à la certification,
- ✓ La détention de Qualiopi du CFA/OFA (sous réserve que l'organisme de formation par apprentissage n'en soit pas dispensé).



**AKTO peut refuser, la prise en charge financière par une décision motivée**, qu'il notifie aux parties concernées de ne pas procéder au dépôt du contrat s'il constate, après avoir été informé par :

- L'une des parties au contrat d'apprentissage,
- Un autre OPCO
- ou par toute autre autorité ou administration,

la méconnaissance d'une ou plusieurs de ces conditions ou la contrariété des stipulations du contrat à toute autre disposition légale, réglementaire ou conventionnelle. Le refus de prise en charge du contrat peut se fonder, le cas échéant, sur des manquements constatés dans le cadre des contrôles de service fait ou de qualité jusqu'à cessation de ceux-ci.

Décret n° 2024-631 du 28 juin 2024 Relatif à la prise en charge financière et au dépôt des contrats d'apprentissage et de professionnalisation - **En vigueur depuis le 01/08/24**

# Les points de contrôles d'instructions obligatoires de l'OPCO

## LES POINTS DE CONTRÔLES OBLIGATOIRES

- ✓ L'éligibilité du titre ou diplôme préparé,
- ✓ L'éligibilité de l'apprenti,
- ✓ Le statut et la compétence du maître d'apprentissage,
- ✓ Le respect de la grille minimale de la rémunération de l'apprenti(e),
- ✓ L'absence de procédure d'opposition à l'engagement d'apprentis, de suspension de l'exécution du contrat et d'interdiction de recrutement d'alternants,
- ✓ L'habilitation du CFA pour préparer à la certification,
- ✓ La détention de Qualiopi du CFA/OFA (sous réserve que l'organisme de formation par apprentissage n'en soit pas dispensé).

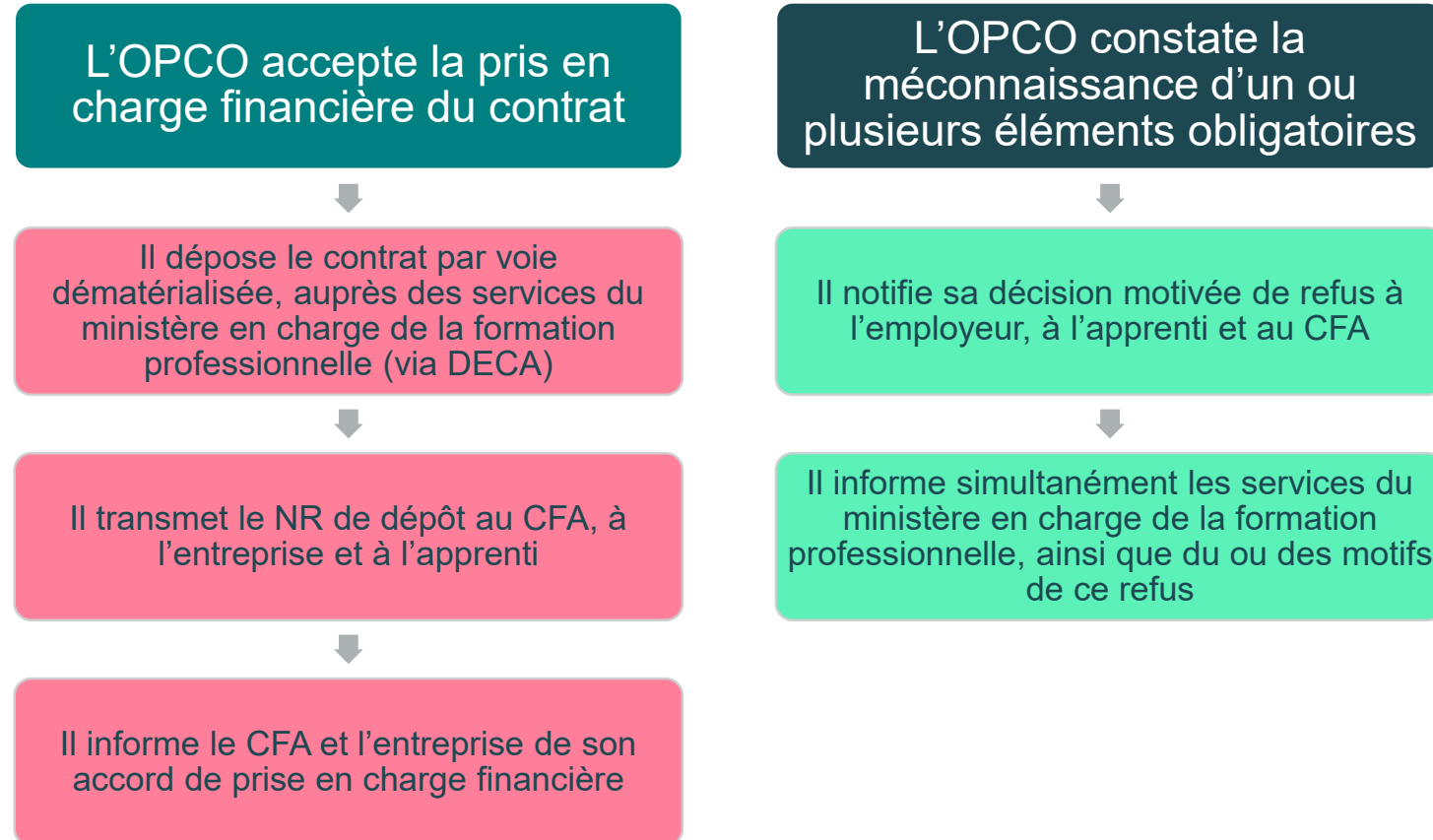


**AKTO peut refuser , la prise en charge financière par une décision motivée, qu'il notifie aux parties concernées de ne pas procéder au dépôt du contrat s'il constate, après avoir été informé par l'une des parties au contrat d'apprentissage, un autre OPCO ou par toute autre autorité ou administration, la méconnaissance d'une ou plusieurs de ces conditions ou la contrariété des stipulations du contrat à toute autre disposition légale, réglementaire ou conventionnelle.**

Le refus de prise en charge du contrat peut se fonder, le cas échéant, sur des manquements constatés dans le cadre des contrôles de service fait ou de qualité jusqu'à cessation de ceux-ci.

Décret n° 2024-631 du 28 juin 2024 relatif à la prise en charge financière et au dépôt des contrats d'apprentissage et de professionnalisation - **En vigueur depuis le 01/08/24**

# NOTIFICATION DE DÉCISION DE L'OPCO ET DÉPÔT DU CONTRAT



# Et retenez bien...



The image shows a computer monitor displaying a 'Contrat d'apprentissage' form. The form is titled 'Contrat d'apprentissage' and includes sections for 'L'EMPLOYEUR' and 'L'APPRENTI(E)'. The 'L'EMPLOYEUR' section contains fields for 'nom ou dénomination', 'N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat', 'Type d'employeur', 'Code activité de l'entreprise (NAF)', 'Effectif total salariés de l'entreprise', and 'Code IDCC de la convention collective applicable'. The 'L'APPRENTI(E)' section contains fields for 'prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Département de naissance', 'Commune de naissance', 'Nationalité', and 'Régime social'. To the right of the form, there are three large checkmarks, indicating that the form is complete and ready for submission.

Un CERFA bien rempli accompagné des pièces nécessaires à l'instruction du contrat...



facilite la prise en charge financière du contrat et le versement éventuel des aides de l'Etat

***Merci pour votre attention***



**Réalisé par le Pôle Alternance / Direction développement et ingénierie  
Avec la collaboration du Pôle juridique et du Pôle administratif apprentissage**

[www.akto.fr](http://www.akto.fr)

